

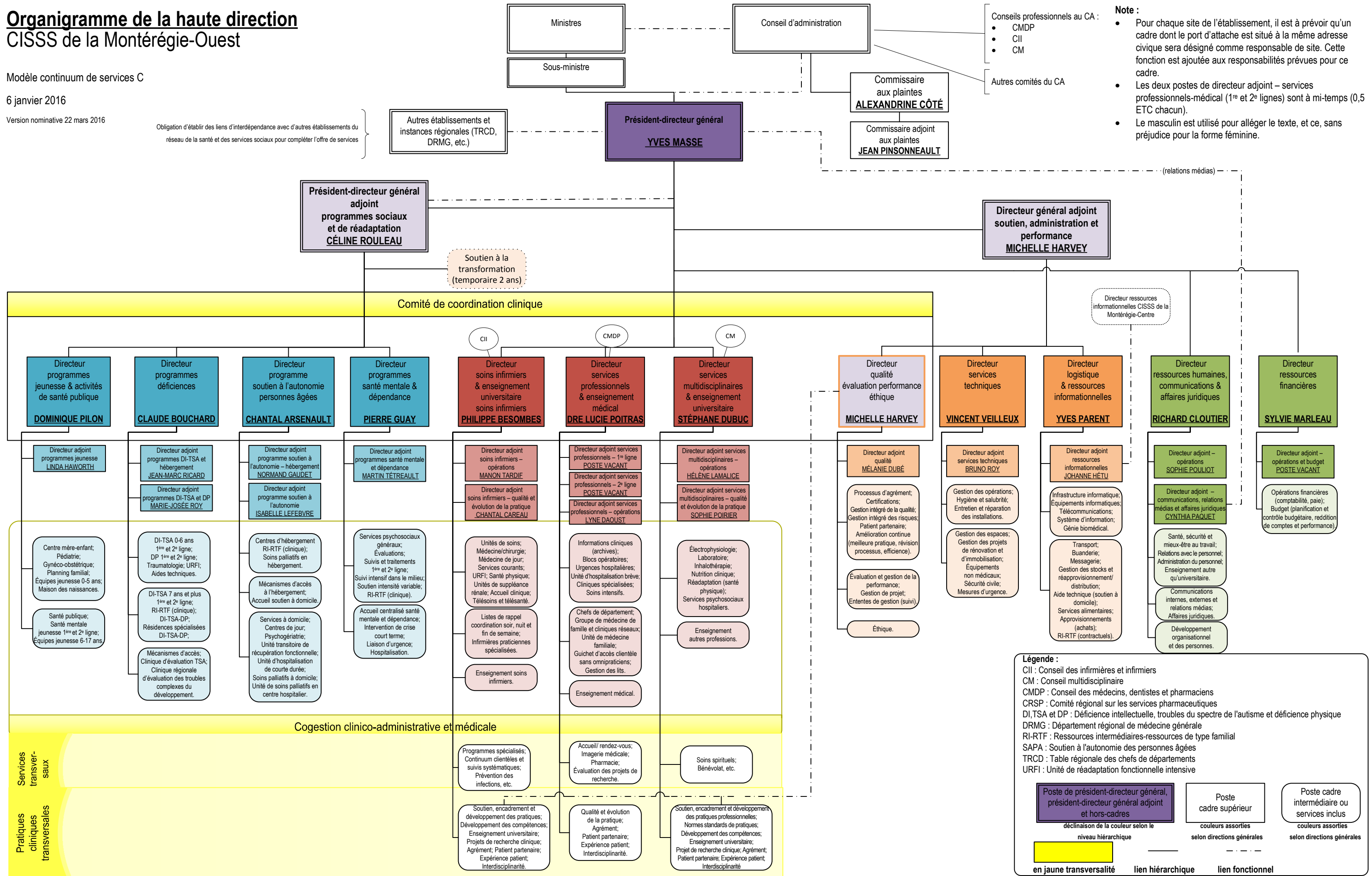
# Organigramme de la haute direction CISSS de la Montérégie-Ouest

Modèle continuum de services C

6 janvier 2016

Version nominative 22 mars 2016

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services



- Conseils professionnels au CA :
- CMDP
  - CII
  - CM
- Autres comités du CA

- Note :**
- Pour chaque site de l'établissement, il est à prévoir qu'un cadre dont le port d'attache est situé à la même adresse civique sera désigné comme responsable de site. Cette fonction est ajoutée aux responsabilités prévues pour ce cadre.
  - Les deux postes de directeur adjoint – services professionnels-médical (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lignes) sont à mi-temps (0,5 ETC chacun).
  - Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

**Légende :**

- CII : Conseil des infirmières et infirmiers
- CM : Conseil multidisciplinaire
- CMDP : Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- CRSP : Comité régional sur les services pharmaceutiques
- DI, TSA et DP : Déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique
- DRMG : Département régional de médecine générale
- RI-RTF : Ressources intermédiaires-ressources de type familial
- SAPA : Soutien à l'autonomie des personnes âgées
- TRCD : Table régionale des chefs de départements
- URFI : Unité de réadaptation fonctionnelle intensive

**Poste de président-directeur général, président-directeur général adjoint et hors-cadres**  
déclinaison de la couleur selon le niveau hiérarchique

**Poste cadre supérieur**  
couleurs assorties selon directions générales

**Poste cadre intermédiaire ou services inclus**  
couleurs assorties selon directions générales

**en jaune transversalité**      **lien hiérarchique**      **lien fonctionnel**